



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question écrite n° 127193

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dérives des travaux de réhabilitation du campus de Jussieu. En effet, la Cour des comptes dans son rapport met en évidence le dérapage financier très important de l'opération dont le coût total est aujourd'hui estimé à 1,8 milliard d'euros, soit presque le triple du coût estimé en 2011. Sur le plan du calendrier, l'établissement public du campus de Jussieu (EPCJ) n'a pas respecté l'obligation réglementaire de fin des travaux de désamiantage au 31 décembre 2010. Le désamiantage ne s'achèvera que fin 2011, et les travaux de réhabilitation des bâtiments ne se termineront au mieux qu'en 2015. Aussi, il lui demande quelles sont les causes de ces dérives et ce qu'il entend prendre comme mesures afin d'éviter que de telles situations n'affectent les grands chantiers immobiliers universitaires projetés pour les années à venir dans le cadre du plan campus et des investissements d'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127193

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 897

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)